

PARACHUTE

puis Apéro en commun à ST-Pierre

Le maximum de participants est de **10 personnes**. Vous vous envolerez pour une très belle balade d'une quinzaine de minutes pour arriver à 4 000 m d'altitude. En fonction de la météo, vous survolerez la côte sud (Saint-Pierre, Cilaos, ou de l'Etang-salé) pour un atterrissage à Etang-Salé.

Vous pourrez ainsi prendre le temps d'admirer les paysages et les merveilles que nous offre l'île vue du ciel. A 4 000 m, tout commence. L'avion réduit sa vitesse, les premiers parachutistes ouvrent la porte et commencent à sauter. Les regarder quitter l'avion est un moment unique à ne pas rater...Maintenant à votre tour, **vous êtes attaché au moniteur avec un harnais**, celui-ci vous positionne à la porte. Il vous donnera une dernière consigne pour votre bien être.

Wouuaaaa!!!! C'est parti!!!!

Vous voilà en chute pour 50 secondes, vous allez atteindre une vitesse comprise entre 180 et 200 k/h. Pour profiter pleinement de votre saut. Levez la tête, ouvrez grand les yeux et admirez la vue imprenable sur la mer et les montagnes. Vous êtes entre ciel et terre. Votre moniteur se charge du reste.

CONDITIONS POUR LE SAUT

- **poids maximum 90kg chaussé(e) et habillé(e)**. Le contrôle de poids est effectué lors de votre arrivée.
- **âge minimum 15 ans** (autorisation parentale pour les mineurs)
- **certificat médical OBLIGATOIRE** de non contre-indication à la pratique du saut en parachute tandem délivré par un médecin généraliste datant de moins de 1 an à **ME REMETTRE**.
- tenue sportive (tee-shirt manches courtes, short ou pantalon souple - **pas de débardeur**) chaussures basses de sport à lacets (**pas de chaussures de randonnées, ni de chaussures en toile**).
- avoir déjeuné normalement avant de sauter
- **ne pas avoir fait de plongée sous-marine dans les 24 heures précédant le saut.**

La zone de posée se trouve actuellement à l'Etang Salé (entre le golf et Crocarc).

Le décollage s'effectue toujours de l'aéroport, seul le point de posé a changé.

Des navettes retour sont mises en place pour les tandems depuis l'Etang Salé vers l'aéroport.

Les accompagnants peuvent assister à l'arrivée sur la zone mais cela impliquera de prendre leur propre véhicule.

LIEUX DE RDV : AEROPORT SAINT-PIERRE

Date : AVRIL 2023

10 personnes maxi

Limite de réservation : 10 premiers dossiers (ne pas avoir réalisé l'activité en 2021)

Contact : **Christophe Rochon** – 0262 33 36 32

Réservations à christophe.rochon@agriculture.gouv.fr

INSCRIPTIONS

Nom/Prénom

Service ou Organisme

Téléphone portable :

	Coût unitaire	Nombre	TOTAL
Adultes et enfants (+10ans) ASMA et ayants droits	150,00 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MONTANT DU RÈGLEMENT			<input type="text"/>

Chèque de règlement à établir à l'ordre de l'ASMA 974 et à faire suivre à vos correspondants ASMA ou à envoyer à DAAF ASMA – 1, chemin de l'IRAT – 97 410 ST PIERRE :

☎ **Christophe Rochon** – 0262 33 36 32

Votre réservation ne sera confirmée que lorsque votre chèque sera réceptionné